

In Extenso

Associations, Fondations, Fonds de dotation

FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

Comptes annuels

Bilan au 30/06/2022

13 RUE DU GENERAL LECLERC

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

SIRET : 43922015300027

IN EXTENSO ANGERS

2 boulevard Albert Blanchoin
49010 Angers cedex

Tél : 02 41 80 18 18

Sommaire

VOTRE ANNÉE EN RÉSUMÉ

Votre année en résumé association 1

ATTESTATION - SIGNATURE NUMÉRIQUE

Attestation avec conclusion favorable sans observation - Signature numérique 2

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif 3

Bilan Passif 4

Compte de résultat 5

Compte de résultat (Suite) 6

Annexe au bilan association 7

Règles et méthodes comptables 8

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants 10

Votre année
en résumé

FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

en quelques chiffres

Clôture : 30/06/2022

TOTAL RESSOURCES
% Augmentation de 285 K€

40 650 K€

RESULTAT
% des ressources

1 773 K€

FONDS DE ROULEMENT

8 593 K€

BESOIN
EN FONDS DE ROULEMENT

-12 739 K€

TRESORERIE

21 332 K€

FONDS PROPRES

11 094 K€

ENDETTEMENT FINANCIER NET

K€

CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT

2 535 K€

Attestation

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 'l'association' FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS relatifs à la période du 01/07/2021 au 30/06/2022 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	38 408 322 €
Produits d'exploitation :	40 650 356 €
Résultat net Comptable :	1 772 567 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Angers

Le

Damien SUPIOT

Guillaume CAUCHARD

Manager

Expert-comptable

Associé

In Extenso
signature électronique

Comptes annuels

Bilan Actif

	Du 01/07/2021 au 30/06/2022			Au 30/06/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	4 187 230	2 883 564	1 303 666	1 745 596
Autres immobilisations incorporelles	8 400	8 400		
Immobilisations incorporelles en cours	318 714		318 714	25 920
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 339 331	1 963 298	376 034	433 824
Installations techniques, matériel et outillages industriels	68 302	14 118	54 185	3 951
Autres immobilisations corporelles	505 390	313 058	192 333	225 003
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	880 000		880 000	880 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 224		11 224	11 224
	TOTAL I	8 318 591	5 182 437	3 136 155
Comptes de liaison				
	II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	73 197	1 653	71 544	135 357
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	272 629		272 629	357 968
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	13 397 804		13 397 804	13 288 723
Valeurs mobilières de placement	2 391 330	481	2 390 849	2 352 776
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	18 941 522		18 941 522	16 538 293
Charges constatées d'avance	197 819		197 819	275 768
	TOTAL III	35 274 302	2 134	35 272 168
Frais d'émission des emprunts				
	IV			
Primes de remboursement des obligations				
	V			
Ecart de conversion actif				
	VI			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	43 592 893	5 184 571	38 408 322	36 274 404

Bilan Passif

	30/06/2022	30/06/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	195 072	195 072
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	9 125 961	7 779 561
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 772 567	1 346 400
Situation nette	11 093 599	9 321 033
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	11 093 599
Comptes de liaison	II	9 321 033
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 220 199	2 579 633
	TOTAL III	3 220 199
PROVISIONS		
Provisions pour risques	261 153	227 509
Provisions pour charges	360 822	333 938
	TOTAL IV	621 975
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	13 491	13 491
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 247 320	2 016 095
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	899 527	769 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		107 230
Autres dettes	16 797 737	16 289 178
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 514 474	4 617 239
	TOTAL V	23 472 549
Ecarts de conversion passif	VI	23 812 291
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	38 408 322
		36 274 404

Compte de résultat

	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	28 500 910	28 305 121
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	99 326	77 126
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	232 670	262 434
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	11 403 699	11 465 498
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	262 164	238 801
Utilisations des fonds dédiés	151 589	7 453
Autres produits		8 784
	TOTAL I	40 650 356
		40 365 218
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	184 268	58 446
Variation de stocks	153 451	-56 604
Autres achats et charges externes	8 529 460	8 920 371
Aides financières	19 152 084	19 446 672
Impôts, taxes et versements assimilés	399 755	333 398
Salaires et traitements	2 521 199	2 179 500
Charges sociales	1 332 627	1 137 582
Dotations aux amortissements et dépréciations	793 054	862 453
Dotations aux provisions	36 623	223 812
Reports en fonds dédiés	792 155	1 167 001
Autres charges	4 976 684	5 070 237
	TOTAL II	38 871 361
		39 342 867
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 778 996
		1 022 350
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	53 971	56 078
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		2 938
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	53 971
		59 016
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	59	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		96
	TOTAL IV	59
		96
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	53 912
		58 921
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	1 832 908
		1 081 271

Compte de résultat (Suite)

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	61 498	290 459
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	61 498	290 459
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 899	14 997
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	100 000	
TOTAL VI	111 899	14 997
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-50 401	275 462
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	9 940	10 333
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	40 765 826	40 714 693
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	38 993 259	39 368 293
EXCEDENT OU DEFICIT	1 772 567	1 346 400
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 38 408 322 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 1 772 567 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

La Fédération Nationale des Chasseurs assure la représentation des fédérations départementales et interdépartementales des chasseurs à l'échelon national et coordonne leurs actions et activités

La Fédération Nationale des Chasseurs est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse ainsi que la représentation des chasseurs et des intérêts cynégétiques.

Elle conduit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apporte un soutien financier à leur réalisation.

Elle gère un fonds dédié à la protection et à la reconquête de la biodiversité qui apporte un soutien financier aux actions des fédérations départementales, régionales et nationales des chasseurs dans le cadre d'une convention avec l'Office français de la biodiversité.

Elle est dotée d'un conseil scientifique et technique chargé de coordonner les études des fédérations en matière de gestion des espèces sauvages.

Elle contribue à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, la protection de la faune sauvage et de ses habitats et les conditions d'exercice de la chasse.

Elle participe aux politiques publiques nationales en matière de conservation de la biodiversité et de gestion de la faune sauvage ainsi que des risques sanitaires concernant la faune sauvage.

Elle établit le programme et les conditions de réalisation de la formation décennale obligatoire des chasseurs prévue par l'article L 424-15

Elle contribue à la politique de sécurité publique par ses missions de gestion du fichier des validations du permis de chasser, conformément à l'article L 423-4. Elle participe à ce titre aux politiques nationales de sécurité et elle est consultée sur la politique nationale en matière de police de la chasse et de la biodiversité.

Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des chasseurs.

Elle élabore une charte de la chasse en France pour exposer les principes d'un développement durable de la chasse et sa contribution à la conservation de la biodiversité. Ce document établit un code de comportement du chasseur et des bonnes pratiques cynégétiques que chaque fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs et ses adhérents doivent mettre en œuvre.

Elle peut être consultée par le ministre chargé de la chasse sur la mise en valeur du patrimoine cynégétique, la protection de la faune sauvage et de ses habitats et les conditions de l'exercice de la chasse.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Le siège social de la Fédération est fixé au 13 rue du Général Leclerc à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130

Détail des cotisations, concours publics et subventions d'exploitation :

Les cotisations inscrites dans le compte de résultat d'un montant total de 28 500 910 € se décomposent ainsi

- Permis de chasse : 23 407 994 €
- Contributions Fonds chasseur : 4 929 060 €
- Cotisations des FRC & FDC : 95 300 €
- Reliquat réforme : 68 556 €

La ligne concours publics et subventions d'exploitation inscrites dans le compte de résultat pour un montant de 11 403 698.62€ se décompose ainsi :

- subventions reçues : 603 286.99€
- compensation OFB - transfert de missions : 9 000 000 €
- Financement projets eco-contribution : 1 800 411.63€

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 38 408 322 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 772 567 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

A défaut d'avoir reçu au 24/11/2022 eu la réponse de l'OFB sur les projets bouclés au 31/12/2021 nous n'avons pas pu prendre en compte les éventuels impacts comptables et les écarts de sous-consommations apparaissent toujours en fonds dédiés.

Compte tenu d'absence de retour de l'OFB sur les projets terminés, le traitement des reliquats financiers sera fait sur l'exercice 2022/2023.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 138 276 euros.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.22%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 257.843 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 3 220 199.50€

Contributions volontaires en nature

L'association ne fait pas appel au bénévolat et ne bénéficie d'aucune mise à disposition gratuite. De ce fait, aucune contribution volontaire en nature n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Couverture financière des dégâts de gibiers

La FNC a mis en place un processus de couverture non spéculatif, au profit des Fédérations Départementales et Interdépartementales des Chasseurs. Cette couverture permet de s'assurer contre les éventuelles fluctuations des prix des principales denrées (blé tendre, maïs, colza) et donc par voie de conséquence de ne pas subir les hausses importantes qui impactent les finances de Fédérations Départementales ou Interdépartementales des Chasseurs.

La couverture financière n'impacte pas le compte de résultat mais uniquement l'actif et le passif du bilan dans la mesure où ce sont les Fédérations utilisatrices du service qui avancent les charges et bénéficient des produits. La FNC supporte les charges de gestion.

Informations requises par l'article R123-198- 9e du code du commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 43.200 €.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

	Rémunérations	Avantages en nature
Dirigeants bénévoles		
Dirigeants salariés		
Rémunération brute des 3 salariés les mieux rémunérés	361 846	

Commentaire